

programme	horaire élève
<a href="#">cycle 1</a>	
<a href="#">cycle 2</a>	5 h
<a href="#">cycle 3</a>	4,5 h
<a href="#">cycle 4</a>	3,5 h

seconde	
<a href="#">générale et technologique</a>	4 h
STHR	3 h
<a href="#">professionnelle</a>	45 h/an + co-intervention

<a href="#">CAP</a>	1 <sup>re</sup> année : 43,5h, 2 <sup>e</sup> année : 39h	session 2021 : <a href="#">CCF ou épreuve ponctuelle (45 min)</a>
---------------------	---	--

	première		terminale (rentrée 2020)		Épreuves du baccalauréat		
voie générale	<a href="#">enseignement scientifique</a>		2 h	<a href="#">enseignement scientifique</a>	2 h	<a href="#">contrôle continu : une épreuve en première (2h) et une en terminale (2h)</a>	
	<a href="#">spécialité mathématiques</a>		4 h	<a href="#">spécialité mathématiques</a>	6 h	une épreuve écrite en terminale (4h), <a href="#">si spécialité abandonnée : une épreuve de contrôle continu en 1<sup>re</sup> (2h)</a>	
				<a href="#">option mathématiques complémentaires</a>	3h		
				<a href="#">option mathématiques expertes</a>	3h		
voie technologique	<a href="#">tronc commun</a>		3h	<a href="#">tronc commun</a>		3h	<a href="#">contrôle continu : deux épreuves en 1<sup>re</sup> (2h) et une en terminale (2h)</a>
	spécialité physique-chimie et mathématiques	<a href="#">STI2D</a>	6 h	spécialité physique-chimie et mathématiques	<a href="#">STI2D</a>	6 h	une épreuve écrite en terminale (3h)
		<a href="#">STL</a>	5 h		<a href="#">STL</a>	5 h	
voie professionnelle	<a href="#">programme actuel</a> nouveau programme en 2020		56 h/an + co-intervention (rentrée 2020)	<a href="#">programme actuel</a> nouveau programme en 2021		39 h/an + co-intervention (rentrée 2021)	<a href="#">contrôle en cours de formation</a> nouvelles modalités à partir de 2021

## BO de référence

- cycles 2 à 4 : [BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015](#) et [BO n°30 du 26 juillet 2018](#)
- seconde GT : [BO spécial n°1 du 22 janvier 2019](#)
- CAP et bac pro : [BO spécial n°5 du 11 avril 2019](#)
- première GT : [BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)
- terminale GT : [BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019](#)
- contrôle continu au baccalauréat : [BO n° 30 du 25 juillet 2019](#)